



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

formation continue

Question écrite n° 36189

Texte de la question

Mme Annie Genevard interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'avis formulé par la CNCP en date du 27 juin 2013 et par conséquent sur le risque de non renouvellement de la formation de niveau II "Chargé de développement marketing et vente" au registre national des certifications professionnelles. Le titre "chargé de développement marketing et vente" attire un grand nombre de candidats au vu du programme de la formation proposée et surtout en raison de l'insertion professionnelle qu'il offre à l'issue du parcours en contrat de professionnalisation. Les conséquences d'un non-renouvellement du titre sont nombreuses et bloquent le montage des contrats en alternance prévus. Il s'agit de 800 emplois en alternance remis en cause sur toute la France. Ainsi elle l'interroge sur la poursuite de l'enregistrement au RNCP de la certification de ce titre.

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36189

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8971

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)